

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 4

Artikel: Exécutifs communaux : gare aux intruses !

Autor: Bugnion-Secretan, Perle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Exécutifs communaux : gare aux intruses !

Les femmes creusent leur trou dans les législatifs, mais quand il s'agit de gouverner, c'est une tout autre affaire...

La participation des femmes aux exécutifs communaux fait encore apparaître des inégalités criantes. Elle s'échelonne en effet entre 0 % et 18,5 % (cf. encadré), alors que dans les législatifs elle varie entre 15 % et 35 %.

De 0 % à 18,5 %

App. RI	0	BL	6,4
Glaris	1,1	NE	7,6
Uri	2,6	FG	7,8
SG	3,0	App. RE	8,8
Schwyz	3,9	Zurich	8,8
TG	3,9	OW	10,1
Zoug	4,3	NW	10,1
Grisons	4,9	Berne	11,5
Valais	5,1	Jura	11,9
Schaff.	5,3	Soleure	12,6
Vaud	5,4	Genève	18,5
Tessin	6,0		
AG	6,1	Bâle ville	—
Lucerne	6,4	moy. suisse	8,4

L'Université de Zurich a analysé cette situation sur la base d'une enquête faite au printemps 1988 auprès des greffes de toutes les communes de Suisse.

Mais tout d'abord comment politiciennes et politiciens voient-ils la question ? Ils avancent plusieurs raisons :

- trop peu de femmes sont prêtes à prendre des responsabilités
- elles s'engagent en politique à un âge tardif
- elles sont trop peu connues à travers les associations locales
- les électrices ne votent pas toutes pour les candidates.

La conception traditionnelle des rôles masculins et féminins joue également en défaveur des politiciennes. Son influence sur les choix de politique locale empêche les femmes de franchir le premier échelon d'une éventuelle carrière politique. Mais tout cela n'explique pas les écarts entre les cantons, ou ceux entre les partis tels qu'ils résultent d'une étude détaillée de la situation dans les communes du canton de Zu-



Le partage du pouvoir exécutif, dernière étape de l'égalité politique. Sur ce dessin de l'époque, la journaliste française Marguerite Durand faisant campagne pour les élections législatives de 1910, à une époque où les femmes n'avaient pas encore le droit de vote.

rich, dont la moyenne (8,8 %) est proche de la moyenne suisse (8,4 %).

Première constatation : les communes montrant la moins mauvaise proportion de femmes se situent dans le voisinage des grandes agglomérations. Cela tient moins à des facteurs économiques qu'au facteur formation : là où il y a une plus grande den-

sité de femmes avec une instruction supérieure, il y en a davantage prêtes à poser leur candidature et à accepter des responsabilités. C'est entre autres par l'élévation de leur niveau de formation que les femmes peuvent espérer augmenter leurs faibles chances de participer aux exécutifs municipaux.

Männerverein

Un autre facteur évident : l'attitude des partis (cf. encadré). Le cas de l'UDC à Zurich mérite qu'on s'y arrête, vu l'écart entre les deux moyennes. C'est à Zurich un

Le palmarès des partis

	Zurich	Suisse
radical	11,1	8,0
UDC	3,7	6,4
PDC	12,2	7,3
PSS	15,0	11,1
All. Ind.	19,0	8,0
Evang.	15,8	8,9
autres	11,8	11,1
sans	9,3	9,7

parti si typiquement masculin et patriarcal qu'on peut le qualifier de Männerverein. On ne trouve de femmes UDC dans un exécutif à Zurich que s'il y a au moins aussi deux autres membres du parti ! Du côté du parti radical, on peut trouver une femme s'il y a un autre membre du parti.

La proportion de femmes non affiliées donne l'impression que les femmes comptent peu sur l'appui d'une section locale. En fait, les résultats globaux montrent que les femmes UDC, PDC et PSS ne sont proportionnellement pas plus nombreuses dans les communes où ces partis ont des sections organisées.

Il y a une relation manifeste entre le nombre de sièges dans un exécutif et la proportion des femmes, comme on le voit par l'exemple zurichois (cf. encadré).

Avec l'augmentation du nombre des sièges, chaque mandat jouit de moins d'autorité et d'influence, et le groupe est moins compact. Aussi, avec les difficultés

Plus de sièges, moins de pouvoir

Nombre de sièges	% des exécutifs avec 1 femme ou +	% de femmes
5	27	5,8
7	56	8,9
9	68	11,0

de recrutement, il y a plus de chances qu'on accepte des candidatures féminines. La tendance actuelle à restreindre les exécutifs ne favorise pas les femmes.

Il faut enfin relever que les femmes ont plus de chances lorsque l'élection se fait à la proportionnelle plutôt qu'au système majoritaire.

En conclusion, deux choses devraient favoriser l'accès des femmes aux exécutifs municipaux : l'élévation de leur niveau de formation, et des réformes structurelles tendant à substituer la proportionnelle au système majoritaire et à avoir un chiffre relativement élevé de sièges aux exécutifs.

Perle Bugnion-Secretan

* Prof. Hans Geser et Luzia Kaufmann, NZZ
12.2.1990

Municipale hors classe

Zurich a été la première ville de Suisse à élire une femme à son Exécutif, c'était en 1970 avec Emilie Lieberherr. Dissidente socialiste, responsable des services sociaux, elle a acquis au cours des années assez de popularité pour se faire réélire sans le soutien d'un parti. Mais après les élections du 4 mars dernier, l'étoile montante à la Municipalité est sans conteste la socialiste Ursula Koch.

Brillamment réélue en deuxième position, devançant même Emilie Lieberherr, elle a également réussi grâce à sa popularité à entraîner dans son sillage les deux autres candidats socialistes à l'Exécutif.

Docteur en chimie, rhétoricienne habile, elle dirige depuis quatre ans le Département des travaux publics, un département clé pour le développement de la ville. Elle est ainsi responsable du nouveau plan de zones, et à ce titre « la femme à abattre » des milieux économiques, qui répètent sur tous les tons que Zurich court à la catastrophe si banques et assurances ne peuvent continuer à se développer.

Ses compétences étant incontestées même par ses adversaires, diverses manœuvres ont été tentées pour la discréditer. La feuille de chou gratuite

Züri Woche lui a attribué une affaire sentimentale avec son collègue PDC à l'Exécutif, Willy Küng. Plus récemment, les partis bourgeois ont même essayé de lui faire porter la responsabilité de la violation de secret de fonction dont s'étaient rendu coupables ses deux représentants à la Municipalité. C'est parce qu'ils avaient été mal informés par Ursula Koch qu'ils ont cru bon de montrer le projet confidentiel de plan de zones à des spécialistes des milieux immobiliers.

Mais avec Ursula Koch, c'est surtout un autre style qui a fait son entrée à la Municipalité. La bouillante socialiste ne cache pas son aversion pour les tâches de représentation, et leur sacrifice le moins possible. Elle a également déclaré d'emblée lors

de son entrée en fonction qu'elle ne se tiendrait pas au sacro-saint principe de la collégialité. Au nom de la transparence, il est primordial que les membres minoritaires d'un Exécutif puissent aussi défendre leur position. Enfin Ursula Koch ne cache pas non plus recourir aux services d'un psychanalyste, et ne peut que recommander à chaque politicien d'en faire de même, car ils sauraient enfin ce qui se passe en eux.

(cco)



Ursula Koch.



ABONNEZ-VOUS!

Fr. 48.-

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° postal et lieu : _____

J'ai eu ce journal : par une connaissance Au kiosque

A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge

